



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Aide médicale à la procréation, imagerie, diagnostic prénatal : l'offre de soins va se renforcer sur le territoire



Lundi, l'Agence régionale de santé a notifié des autorisations d'activités et d'équipements matériels lourds aux établissements de santé. Elles permettront de développer l'offre de soins et d'éviter plusieurs centaines d'évacuations sanitaires à l'intérieur du territoire ou vers l'extérieur.

Aide médicale à la procréation : Kourou en première ligne



Deuxième motif d'évacuation sanitaire après les cancers, l'aide médicale à la procréation (AMP) va poursuivre son développement en Guyane. La mise en place du bilan d'infertilité ([lire la Lettre pro du 30 avril 2024](#)), de téléconsultations et de staffs mensuels avec l'hôpital Bichat (Paris) ont permis de réduire le nombre d'évasan de 400 en 2023 à 250 en 2024, explique le Dr Karen Mencé, gynécologue médicale au CHU de Guyane – site de Kourou. L'ARS a accordé au site de Kourou plusieurs modalités concernant la fécondation in vitro, le prélèvement d'ovocyte et de spermatozoïdes, la conservation des embryons, des

gamètes et du sperme, et le transfert d'embryons en vue de leur implantation. Pour le Dr Mencé, un calendrier « réaliste » serait de démarrer ces activités « au premier trimestre 2027 ». Nous y reviendrons en détails dans une prochaine Lettre pro.

Le diagnostic prénatal confié au CHU de Guyane – site de Cayenne



Le diagnostic prénatal sera désormais intégralement réalisé au laboratoire de l'hôpital de Cayenne. Celui-ci a obtenu toutes les mentions, ce qui lui permet d'appuyer l'activité du Centre régional du dépistage néonatal (CRDN) :

- Les examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels. Ils permettent notamment le dépistage de la trisomie 21. Ils étaient réalisés jusque-là par le laboratoire Eurofins, qui a stoppé cette activité ;
- Les examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique. Ils permettent le dépistage d'anomalies génétiques comme le syndrome de Klinefelter, le syndrome triple X, le syndrome de Turner, la trisomie 18... ;
- Les examens de génétique moléculaire. Ils permettent par exemple de dépister la drépanocytose, l'amyotrophie spinale infantile... ;
- Les examens en vue du diagnostic des maladies infectieuses comme la toxoplasmose, le cytomégalovirus, la rubéole...

Saint-Laurent-du-Maroni renforce sa prise en charge pédiatrique



C'était la brique qui manquait pour que la maternité du CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni puisse passer au niveau 3 : l'ARS a autorisé une activité de réanimation néonatale sur place. Actuellement, une centaine de nouveau-nés de l'Ouest, dont des prématurés, doivent être transférés vers Cayenne chaque année. De plus, grâce aux autorisations de chirurgie pédiatrique (en ambulatoire et en hospitalisation complète) et de psychiatrie périnatale (lire ci-dessous), les enfants pourront être pris en charge à proximité de leurs familles.

Les soins critiques pédiatriques renforcés à Cayenne

Le CHU de Guyane – site de Cayenne, qui disposait d'une dérogation de quatre lits de soins intensifs et de soins critiques pédiatriques, pourra déployer huit lits.

Psychiatrie périnatale

Une autorisation de psychiatrie périnatale est accordée :

- Au Centre Hospitalier de Cayenne ;
- Au Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais.

Radiologie



Une dérogation est accordée au CHU de Guyane – site de Cayenne pour l'installation d'une seconde IRM.

Des autorisations d'équipements matériels lourds pour de la radiologie diagnostique et de la radiologie interventionnelle sont accordées à :

L'hôpital privé Saint-Gabriel à Cayenne ;
Guyaverum pour un futur centre à Matoury.

Ces autorisations permettent d'installer jusqu'à trois équipements à répartir entre les scanners et les IRM.

Les autorisations de traitement de l'insuffisance rénale chronique transférées au CHU de Guyane

À la création du CHU de Guyane, les autorisations de traitement de l'insuffisance rénale chronique étaient restées rattachées aux hôpitaux historiques de Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni. Elles ont été transférées au CHU, la néphrologie ayant commencé à se structurer à l'échelle territoriale. Nous y reviendrons avec le Dr Tanguy Gbaguidi, chef de service de néphrologie au CHU de Guyane – site de Cayenne, dans une prochaine Lettre pro.

Le CHU de Guyane autorisé à déployer la radiothérapie



Alors que la Journée mondiale contre le cancer se tenait mercredi, la Guyane se rapproche de l'objectif, fixé à 2030, de traiter 80 % des cancers sur le territoire ([lire la Lettre pro du 3 mars 2023](#)). Lundi, Bertrand Parent, directeur général de l'Agence régionale de santé, a autorisé le Centre de radiothérapie du CHU de Guyane à déployer l'activité le site de Cayenne. « La radiothérapie, c'est ce qui va booster la filière.

Tous les soins standards pourront être réalisés sur place. C'est ce qui nous rendra pleinement autonomes », se réjouit le Dr Caroline Pétorin, cheffe de service d'oncologie du site de Cayenne.

Chaque année, environ 500 personnes reçoivent un diagnostic de cancer, en Guyane. Si de nombreux cancers nécessitent une chirurgie, déjà disponible sur le territoire, plus des deux tiers ont besoin d'une radiothérapie et doivent quitter le territoire pour recevoir des soins. Dans un rapport rendu à l'ARS en 2023, les Pr Gilles Calais, président du Conseil national des universités (CNU) de cancérologie, et Stéphane Culine, chef du service d'oncologie médicale de l'hôpital Saint-Louis (AP-HP), avaient tracé le chemin pour parvenir à traiter 80 % des cancers sur le territoire. Le développement de la médecine nucléaire était une étape incontournable.

Ce déploiement sera assuré par un groupement de coopération sanitaire (GCS) réunissant le CHU de Guyane, les radiothérapeutes du CHU de Martinique, l'Institut Bergonié de Bordeaux (Gironde) et le groupe Améthyst, qui dispose de dix-sept centres de radiothérapie répartis dans six pays européens. L'installation de la radiothérapie à l'hôpital de Cayenne évitera environ 400 évacuations sanitaires par an, ce qui diminuera les pertes de chances, évitera des ruptures de suivi et des renoncements aux soins. L'accélérateur choisi, le même qu'en Martinique, facilitera la coopération entre les deux territoires. Comme pour toutes les autorisations attribuées par l'ARS, le porteur de projet a trois ans pour débiter les travaux et quatre pour accueillir le premier patient.

Chimiothérapie : « Nous devenons acteurs de notre propre développement »

Il ne s'agit pas de la seule autorisation accordée par l'Agence en matière de traitement des cancers. Une autorisation de chimiothérapie a été attribuée à l'hôpital de Cayenne. Celui-ci devient pleinement autonome, alors qu'il était jusque-là centre associé du Centre Léon-Bérard de Lyon (Rhône). « Le changement sera principalement administratif, explique le Dr Pétorin. Dans notre pratique quotidienne, nous avons déjà mis en place des réunions de concertation pluriprofessionnelle territoriale depuis le mois de juillet, auxquelles participe un radiothérapeute de Martinique. Nous continuons d'avoir nos RCP de recours avec nos partenaires historiques : Bichat



Dr Caroline Pétorin

pour l'urologie, Bojon pour le digestif, le CLB pour le sein, la gynécologie et l'ORL. Dès lors que nous sommes autonomes, nous allons pouvoir intégrer le CHU, nous homogénéiser et renforcer les liens avec Saint-Laurent-du-Maroni, travailler sur un projet de réouverture de la chimiothérapie à Kourou. Nous devenons acteur de notre propre développement. »

Chirurgies carcinologiques : qui fait quoi ?

Enfin, les dernières autorisations en matière de traitement des cancers concernent la chirurgie, déjà pratiquée sur le territoire. Les décisions de l'ARS viennent clarifier les activités de chaque site du CHU :

- Chirurgie digestive complexe à Cayenne ;
- Chirurgies urologique complexe et mammaire à Kourou ;
- Chirurgie gynécologique à Saint-Laurent-du-Maroni.

Pour le Dr Pétorin, ces autorisations permettront effectivement de « réaliser l'intégralité du traitement de 75 à 80 % des cancers en Guyane. Seul ce qui est complexe sera adressé vers les centres de référence. »

Médecine nucléaire : « Faire mûrir les projets et garantir leur mise en œuvre »

Brique centrale du diagnostic et du traitement des cancers, la médecine nucléaire est appelée à se développer très prochainement en Guyane, dans les prochaines années. C'est pourquoi l'Agence régionale de santé a ouvert une fenêtre de demande d'autorisation d'activité, l'an dernier. Deux candidats ont déposé des dossiers (un troisième a retiré sa demande) : le Centre d'imagerie moléculaire de Guadeloupe qui prévoit de s'installer sur un terrain de la clinique Saint-Paul, à Cayenne, et le CHU de Guyane associé au CHU de Martinique (Institut caribéen d'imagerie nucléaire). L'ARS a décidé de ne pas attribuer aujourd'hui cette autorisation.

« La médecine nucléaire verra le jour en Guyane. C'est le souhait de l'Agence régionale de santé. C'est pour cela que nous avons ouvert une fenêtre de demande d'autorisation en 2025, rassure Bertrand Parent, directeur général. Ce développement de la médecine nucléaire est indispensable à la cancérologie, pour le traitement de laquelle nous venons de délivrer des autorisations, y compris la radiothérapie. L'un ne pourra pas se faire sans l'autre et les deux activités sont appelées à se développer en même temps. Toutefois, j'ai considéré que les deux projets qui nous ont été présentés ne satisfaisaient pas au consensus nécessaire pour la construction de la filière. Il est important que la cancérologie s'appuie sur des partenariats solides, dans une filière coordonnée. »

L'ARS ouvrira une nouvelle fenêtre de demande d'autorisation, dans les prochaines semaines. « Les deux candidats – et d'autres s'ils le souhaitent – pourront mettre à profit ce délai de quelques semaines pour faire mûrir leurs projets, renforcer leurs partenariats, et renouveler leurs demandes, précise Bertrand Parent. L'ARS a commencé à réfléchir à la médecine nucléaire par le biais de la cancérologie, même si elle est utile à d'autres spécialités comme la cardiologie, l'infectiologie et l'ORL. Il s'agit de créer une nouvelle offre sur le territoire et de limiter les évacuations sanitaires. Alors que mercredi, c'était la Journée mondiale contre le cancer, je pense à ces 150 patients qui doivent partir chaque année pour un Tepsan, mais aussi à d'autres Guyanais qui les réalisent ailleurs parce qu'ils y sont déjà hospitalisés. Je préfère retarder ce projet de quelques mois pour pouvoir garantir à ces patients les meilleures conditions de prise en charge sur le territoire. »

EN BREF

♦ Chikungunya : détection des cas autochtones et appel à une vigilance renforcée

Dans un [message DGS-Urgent](#) qu'ils ont cosigné, Didier Lepelletier, directeur général de la santé, et Bertrand Parent, directeur général de l'ARS, appellent à « une vigilance renforcée de l'ensemble des acteurs de la santé publique et à une action précoce, afin de limiter le risque d'entrée dans une phase épidémique » de chikungunya. Ils rappellent que les cas détectés à Cayenne, Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni, sans lien épidémiologique entre eux, « suggèrent



une circulation virale à bas bruit déjà installée ». Dans ce contexte, ils attirent l'attention des professionnels de santé et de la santé publique « sur la nécessité d'une prise en charge rapide et coordonnée des situations évocatrices, reposant sur la détection précoce des cas, leur confirmation biologique, la mise en œuvre immédiate des mesures de prévention et le signalement sans délai des cas confirmés ». Ils rappellent donc l'importance de :

- Évoquer le diagnostic de chikungunya devant tout tableau clinique compatible, en particulier une fièvre associée à des arthralgies généralement intenses ;
- Prescrire des examens biologiques de confirmation selon la date de début des signes ;
- Signaler, par tout moyen et le plus rapidement possible, tout cas confirmé biologiquement au point focal régional de l'ARS Guyane afin d'initier les investigations et les mesures de gestion adaptées. Pour rappel, le signalement des cas confirmés de chikungunya est obligatoire ;
- Rappeler les messages de prévention aux patients dès la suspicion clinique et, pour les cas confirmés, jusqu'à la fin de la virémie (7 jours après la date de début des signes), afin de limiter la transmission du virus ;
- Renforcer la vigilance sur la présence de moustiques au sein de vos cabinets et locaux professionnels.

Des annexes rappellent :

- Les signes cliniques des arboviroses et leur traitement ;
- Le diagnostic.

♦ La baygonneuse démarre ses tournées



Dans le cadre de la lutte contre le chikungunya, la Collectivité territoriale, en lien avec l'ARS, annonce la mise en service de l'épandeur monté sur automobile, plus connu sous le nom de baygonneuse, à Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni. Elle circulera entre 4 heures et 6h30 :

- [Du 3 au 8 février à Kourou](#) ;
- [Du 3 au 28 février à Saint-Laurent-du-Maroni](#).

Il est demandé à la population, et particulièrement aux enfants, d'éviter de s'exposer lors du passage de l'épandeur monté sur automobile.

♦ Deux EPU sur les maladies hémorragiques rares



Début mars, deux EPU sur les maladies hémorragiques rares seront organisés, à l'occasion de la visite en Guyane du Pr Yesim Dargaud, coordinatrice nationale du Centre de référence de l'Hémophilie et autres déficits constitutionnels en protéines de la coagulation, du Pr Sophie Susen, coordinatrice nationale du Centre de référence de la maladie de Willebrand et de la filière MHEMO, d'Anne-Sophie Lapointe, cheffe de la mission maladies rares DGOS, et de Nicolas Giraud, président d'honneur de l'Association française des hémophiles. Ils se tiendront :

- Mercredi 11 mars, de 19 heures à 21 heures, à l'Isipa, à Cayenne ;
- Jeudi 12 mars, de 19 heures à 21 heures, dans la salle de conseil du Chog, à Saint-Laurent-du-Maroni.

Ces deux EPU seront également accessibles en visioconférence.

Cette visite se tiendra dans la foulée du congrès maladies rares hématologiques Antilles-Guyane, qui se déroulera les 9 et 10 mars en Martinique. A l'occasion de leur venue en Guyane, une campagne de dépistage sera organisée sur le territoire.

Il y a un an, ces spécialistes des maladies hémorragiques rares étaient déjà venus en Guyane pour identifier les actions à mettre en place pour la création en Guyane d'un centre de référence de l'hémophilie et des maladies hémorragiques rares ([lire la Lettre pro du 13 mai 2025](#)). Coordonné par le Pr Narcisse Elenga, chef de pôle femme – enfant au CHU de Guyane, il pourrait être labellisé en 2028.

♦ La grippe en recul

« L'épidémie de **grippe**, bien que toujours active, est actuellement en phase de décroissance » depuis deux semaines, signale Santé publique France, dans un bulletin de surveillance épidémiologique diffusé hier. Le nombre de passages et de consultations étaient en baisse aux urgences, dans les hôpitaux de proximité et les CDPS. Les plus touchés étaient les urgences de Cayenne et les hôpitaux de proximité et CDPS du Maroni.

L'activité liée à la **bronchiolite** et au **Covid-19** était faible sur l'ensemble du territoire au cours des deux dernières semaines.

L'activité liée aux **diarrhées** était calme dans les CDPS, les hôpitaux de proximité et aux urgences des trois hôpitaux.

L'activité liée à la **dengue** était faible en Guyane avec 1 cas confirmé au cours des deux dernières semaines.

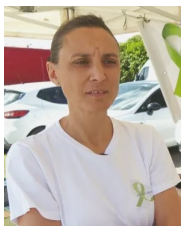
Le nombre de cas de **paludisme** recensés sur le territoire était modéré et stable au cours des deux dernières semaines avec 18 cas enregistrés.

♦ Représentants des usagers : retrouvez les documents sur le site de l'ARS

Fin janvier, l'Agence régionale de santé a lancé son appel à candidatures pour devenir représentants des usagers dans les commissions des usagers des établissements de santé. Sur le [site internet de l'ARS](#), les associations agréées intéressées pourront retrouver :

- L'appel à candidatures ;
- La fiche type de candidature ;
- Le cahier des charges ;
- La liste des sièges à pourvoir ;
- La liste des associations agréées du site du ministère de la Santé.

Ils bougent



■ **Le Dr Stéphanie Houcke**, médecin réanimateur au CHU de Guyane – site de Cayenne, est nommée responsable de la coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus (Chpot).



■ **Le Dr Jahouer Brahim** est nommé chef de service des urgences pédiatriques du CHU de Guyane – site de Cayenne. Pédiatre à l'hôpital de Cayenne depuis 2022, le Dr Brahim exerçait déjà principalement aux urgences pédiatriques.

■ **Le Dr Timothée Bonifay** est nommé chef de service de la médecine pénitentiaire, au CHU de Guyane. Le Dr Bonifay était déjà médecin à l'unité de soins en milieu pénitentiaire.



Actus politiques publiques santé et solidarité

◆ Lancement d'un plan d'action sur la fertilité et des travaux en vue d'un plan périnatalité



Stéphanie Rist, ministre de la Santé, a lancé jeudi [un plan d'action sur les enjeux de la fertilité et les travaux en vue de l'élaboration d'un plan sur les enjeux de la périnatalité](#). Le comité de pilotage sur l'infertilité est présidé par le Pr Samir Hamamah (CHU de Montpellier) et Salomé Berlioux, entrepreneuse sociale et auteure, auteurs du rapport de la mission infertilité remis en février 2022. Le plan regroupe 16 actions réparties en quatre axes :

- Sensibilisation et prévention ;
- Détection précoce, diagnostic et accompagnement durant l'avant-conception ;
- Accès aux soins, prise en charge, assistance médicale à la procréation ;
- Recherche et innovation.

La ministre a également lancé jeudi le groupe de travail chargé d'élaborer un plan national sur la santé périnatale. La mission a été confiée à trois personnalités qualifiées : le Pr Loïc Sentilhes du CHU de Bordeaux, le Pr Elsa Kermorvant de l'hôpital Necker-Enfants malades (Paris, AP-HP) et Eliette Bruneau, présidente de l'Association nationale des sages-femmes libérales (ANSFL).

Les travaux consisteront en un diagnostic complet de l'organisation des soins périnataux. Des leviers d'action devront ensuite être identifiés et un plan d'action opérationnel élaboré. Il portera sur l'ensemble du parcours périnatal, de la prévention avant et pendant la grossesse jusqu'au suivi post-natal, en passant par le fonctionnement des maternités, la gestion des urgences, la néonatalogie et la prise en charge des publics les plus précaires et éloignés du système de santé. De premières conclusions sont attendues en juin.

Offres d'emploi



■ L'Agence régionale de santé recrute :

- Son **secrétaire général** (titulaire de la fonction publique). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Son **directeur de l'autonomie** (titulaire ou contractuel). [Consulter l'offre et candidater.](#)

- Un **conseiller médical** (titulaire ou contractuel). [Consulter l'offre et candidater.](#)

■ Ader Guyane recrute un **responsable** de l'animation de la Stratégie régionale de la médiation en santé ([lire la Lettre pro du 23 janvier](#), CDD, temps plein, poste basé à Cayenne, prise de poste en avril). [Consulter l'offre et candidater.](#)

■ Le groupe Rainbow santé recrute :

- Un **ergothérapeute** pour son HAD de Saint-Laurent-du-Maroni, Papaïchton et Maripasoula (CDI, temps plein, poste basé à Saint-Laurent-du-Maroni). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Un **infirmier coordinateur** pour son Ssiad de Saint-Laurent-du-Maroni (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Un **orthophoniste** (CDI, temps plein, poste basé à Cayenne). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Agenda

Demain

► **Fo zot savé.** Le Dr Laurent Dejault répondra aux Fabien Sublet sur les troubles sexuels, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Mardi 10 février

► **Journée scientifique** de l'Université de Guyane, de 8 heures à 17 heures à l'amphithéâtre M du campus de Troubiran, à Cayenne. Cinq présentations sur la santé de 11h15 à 12h30.

Vendredi 13 février

► **Date limite** d'envoi des lettres d'intention pour le [projet de recherche Apires](#) à la DRCI du CHU de Guyane : drci.promotion@ch-cayenne.fr et drci.paramedical@ch-cayenne.fr.

Vendredi 13 et samedi 14 mars

► **Formation** au repérage et à la prise en charge des fragilités chez les seniors, avec Icope, animé par le Dr Brieg Couzigou, à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Jeudi 19 février

► **Réunion scientifique CHU – Institut Pasteur** : Pratiques alimentaires des femmes d'origine haïtienne pendant la grossesse et le post-partum (programme Nutri pou Ti'moun), par Diane-Mica Malivert, de 15 heures à 16h30 à l'Ispa, à Cayenne, ou [via Teams](#).

Mercredi 25 février

► **Webinaire One Health**. Vingt ans de recherche one health sur les infections à *Coxiella burnetii* en Guyane française, par le Pr Loïc Epelboin, de 8h30 à 9h30. [S'inscrire](#).

Vendredi 27 février

► [Fin de l'appel à manifestation d'intérêt](#) Personnes qualifiées en établissements et services médico-sociaux.

Samedi 28 février

► [Fin de l'appel à candidatures](#) pour la désignation des représentants des usagers des établissements sanitaires.

Dimanche 1er mars

► **Fin de l'appel à projets sur les protocoles de coopération nationaux**.

Mercredi 4 mars

► **Journée mondiale de l'obésité**. Présentation de l'obésité infantile (le matin) et de l'obésité adulte (l'après-midi), par le parcours de soin obésité du CHU de Guyane – site de Cayenne, de 9 heures à 18 heures à l'Institut santé des populations en Amazonie, à l'hôpital de Cayenne.

Jeudi 5 mars

► **Réunion scientifique CHU – Institut Pasteur** : Moustique et culicoïdes des mangroves environnantes de l'Île-de-Cayenne, par Collet Médie, de 15 heures à 16h30 à l'Institut Pasteur, à Cayenne, ou [via Teams](#).

Dimanche 8 mars

► **Fin de l'appel à projets Culture-Santé 2026**, sur le [site internet du ministère de la Culture – bouton Guyane](#).

Mercredi 11 mars

► **EPU sur les maladies hémorragiques rares**, avec les Pr Yesim Dargaud, coordinatrice nationale du Centre de référence de l'Hémophilie et autres déficits constitutionnels en protéines de la coagulation, Sophie Susen, coordinatrice nationale du Centre de référence de la maladie de Willebrand et de la filière MHEMO, et Narcisse Elenga, chef de pôle femme – enfant du CHU de Guyane, de 19 heures à 21 heures, à l'Ispa, à Cayenne.

Jeudi 12 mars

► **EPU sur les maladies hémorragiques rares**, avec les Pr Yesim Dargaud, coordinatrice nationale du Centre de référence de l'Hémophilie et autres déficits constitutionnels en protéines de la coagulation, Sophie Susen, coordinatrice nationale du Centre de référence de la maladie de Willebrand et de la filière MHEMO, et Narcisse Elenga, chef de pôle femme – enfant du CHU de Guyane, de 19 heures à 21 heures, dans la salle de conseil du Chog, à Saint-Laurent-du-Maroni.

► **Fin de l'appel à projets** de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep) sur la [santé mentale des jeunes ultramarins](#).

Vendredi 13 mars 2026

► **Fin de l'appel à projets** Création d'un établissement d'accueil médicalisé (EAM) pour personnes en situation de handicap sur le territoire du Centre littoral, sur le [site internet de l'ARS](#).

Lundi 16 mars

► **Rencontre des aidants du DSRC OncoGuyane**, de 17h30 à 19 heures, au 6, rue des Cèdres, à Rémire-Montjoly. [S'inscrire](#).

Jeudi 19 mars

► **Réunion scientifique CHU – Institut Pasteur** : Histoire, médecine, Guyane... par Victor Camopolo, doctorant à l'École des hautes études en sciences sociales, de 15 heures à 16h30 [sur Teams](#).

Samedi 21 mars

► **Journée des soignants de la CPTS**, à 9 heures à Sinnamary.

Mercredi 25 mars

► **Semaine nationale du rein**. Campagne de sensibilisation et d'information dans les lieux de forte fréquentation de l'Île-de-Cayenne, Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni, ainsi que dans les hôpitaux de proximité de Maripasoula, Grand-Santi et Saint-Georges.

Samedi 28 mars

► **Semaine nationale du rein**. Dépistage anonyme et gratuit dans les lieux de forte fréquentation de l'Île-de-Cayenne, Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni, ainsi que dans les hôpitaux de proximité de Maripasoula, Grand-Santi et Saint-Georges.

Jeudi 2 avril

► **Réunion scientifique CHU – Institut Pasteur** : Des prévalences aux perceptions : méthodologie de la recherche mixte autour de l'allaitement en Guyane, par Claire Gatti et Marian Li, de 15 heures à 16h30 à l'Ispa, à Cayenne, ou [via Teams](#).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

Qui est addict ?



**FLASHEZ
POUR LA
RÉPONSE**



ou allez sur le site de l'ARS Guyane : www.guyane.ars.sante.fr



Agence régionale de santé Guyane
Directeur de la publication : Bertrand PARENT
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication
Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)